



## Protocole de rédaction

\*L'emploi par défaut du masculin et du singulier ne présume ici ni du genre ni du nombre des personnes impliquées.

### Description de la revue

---

Dédiée à la publication de travaux consacrés aux figures, théories et pratiques de l'imaginaire, sans limitations territoriales ou nationales, *Captures* est la revue de Figura, le Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire, fondé en 1999 à l'Université du Québec à Montréal. C'est une revue savante à comité de pairs (RAC) qui, paraissant deux fois l'an (au printemps et à l'automne), publie des articles à la croisée des études littéraires et cinématographiques, des sciences humaines, de l'histoire de l'art et de l'architecture, ainsi que des arts visuels et médiatiques.

Les articles publiés mettent en valeur, sur le plan théorique ou analytique, la dimension culturelle des rapports que le sujet entretient avec le monde contemporain. Cette relation s'établit à travers des figures et des mythes, des fictions et des croyances, des représentations sociales et des mutations technologiques, des textes et des images, des lieux et des interfaces numériques, autant de formes et de phénomènes constitutifs d'un imaginaire contemporain.

Un dossier thématique comportant huit à dix articles inédits préalablement soumis à un processus d'évaluation par les pairs à double insu constitue le noyau dur de chaque numéro. D'une longueur de 5000 mots environ, chacun des articles présente un traitement original de la thématique déterminée par le comité de rédaction ou initiée par un responsable invité. Le dossier inclut une section « Contrepoints » composée d'environ trois à six propositions artistiques ou littéraires, aptes à instaurer un dialogue avec les articles. Des comptes rendus d'ouvrages ou d'événements récents liés au thème étudié, ou des entrevues avec des acteurs majeurs du domaine, peuvent aussi agrémenter un dossier dans *Captures*.

Chaque numéro de *Captures* comprend également un ou des articles hors dossier, d'une longueur de 5000 mots chacun environ, qui sont indépendants de la thématique choisie.

Les articles du dossier et ceux publiés hors dossier dans *Captures* répondent en tous points aux exigences d'une revue à comité de pairs : caractère inédit de la contribution, argumentation claire et développée, démonstration rigoureuse et corrélation avec les enjeux du dossier ou avec les orientations principales de la revue.

[revuecaptures.org](http://revuecaptures.org) [revuecaptures@gmail.com](mailto:revuecaptures@gmail.com)

### Les types de manuscrits acceptés

---

La revue *Captures* accepte plusieurs types de manuscrits : ceux destinés à l'évaluation d'un comité de pairs (pour un dossier ou hors dossier), ceux soumis spontanément ou sollicités directement par le comité éditorial pour la rubrique « Actualités », et ceux qui présentent un « Contrepoint » au dossier.

Toute soumission de manuscrit s'effectue par courriel à [revuecaptures@gmail.com](mailto:revuecaptures@gmail.com). Aucune soumission papier n'est acceptée. Les articles s'inscrivant dans un dossier thématique doivent être envoyés à la revue par le responsable du dossier en question.

Les manuscrits non sollicités sont acceptés mais, avant tout envoi, il est utile de vérifier d'abord l'intérêt de telles soumissions auprès du comité éditorial, à [revuecaptures@gmail.com](mailto:revuecaptures@gmail.com).



## **Le processus éditorial**

---

- + Les manuscrits d'articles doivent répondre aux critères de publication établis dans le protocole de rédaction (page suivante). Les manuscrits ne satisfaisant pas à ces exigences seront rejetés sans être soumis au comité d'évaluateurs.
- + Les évaluateurs sont sélectionnés par le comité scientifique de *Captures*. Les auteurs ne peuvent proposer un évaluateur.
- + La soumission et l'évaluation des manuscrits se font de manière anonyme.
- + Les manuscrits évalués recevront la mention « accepté », « accepté avec modifications mineures », « accepté avec modifications majeures », ou « refusé ». Les commentaires des évaluateurs seront transmis aux auteurs peu importe la mention obtenue.
- + Dans le cas d'une décision non unanime, le manuscrit pourra être soumis à un troisième évaluateur.
- + Les manuscrits soumis à l'évaluation des pairs seront évalués par des chercheurs spécialisés dans le domaine de recherche abordé dans le manuscrit. La décision finale de publication revient à la direction de la revue, à partir des évaluations et de l'avis du comité éditorial. Si la direction de la revue se trouve en situation de conflit d'intérêt par rapport à une soumission, la décision sera relayée au comité éditorial.
- + Quand un manuscrit est accepté avec certaines modifications, l'auteur s'engage à effectuer les modifications proposées dans les délais annoncés, sans quoi le manuscrit pourra ne pas être retenu pour publication.
- + Il n'est pas nécessaire d'obtenir les droits de reproduction de contenus visuels ou autres pour la soumission d'un manuscrit. Toutefois, dans l'éventualité d'un accueil favorable à la publication du manuscrit, il revient à l'auteur d'effectuer les démarches pour faire l'acquisition des droits.

## **Documents à inclure lors de la soumission d'un manuscrit**

---

Afin de respecter l'anonymat des évaluations (dans le cas de manuscrits soumis à l'évaluation des pairs) et de s'assurer de ne rien oublier, les auteurs sont priés de fournir les éléments suivants en respectant la dénomination suggérée.

Tous les textes devraient être enregistrés en format Word (.doc ou .docx) et rédigés à simple interligne en Times New Roman (12 points).

**L'article :** « [Nom de famille]\_article »

Il est impératif d'inclure un **résumé** de l'article **en français** et un **en anglais** (maximum 500 caractères chacun, espaces comprises), le **texte** en tant que tel, son **titre**, la **bibliographie** et une **liste de cinq ou six mots clés** décrivant les principaux domaines et enjeux de l'article. Tout commentaire doit apparaître dans les notes infrapaginales numérotées (à l'aide de la fonction « Note » de Word). Le comité éditorial de la revue se charge d'éliminer les informations susceptibles de révéler l'identité de l'auteur(e) ou son affiliation; l'auteur pourra toutefois faciliter cette opération en excluant du corps de son texte les mentions de soi explicites – veuillez par exemple éviter les commentaires du type : « Sur cette question, voir notre ouvrage... ».



**Une page titre :** « [Nom de famille]\_titre »

Inclure le titre du manuscrit (maximum 60 caractères, espaces comprises), le sous-titre (nombre de caractères illimité), les nom et prénom de l'auteur ainsi que ses affiliations institutionnelles et ses coordonnées (courriel, téléphone, ou toute autre directive pour le rejoindre).

**Les figures, images, documents vidéo ou audio (.zip) :** « [Nom de famille]\_figure\_[numéro] »

Images : 1200 pixels de largeur ou plus, et jusqu'à 3000 pixels de hauteur, enregistré pour le web (max 5 Mo).

Formats autorisés : jpg, gif et png.

Audio : max 1 Go. Formats autorisés : mp3, mp4, ogg, wav et flac.

Vidéo : max 1 Go. Formats autorisés : mp4, mov, flv, webm et avi.

### Crédits d'images

Puisque tout article, actualité ou contrepoint à paraître dans *Captures* doit être accompagné de contenus médiatiques (images numériques, vidéos numérisés, ou enregistrements audio numérisés), et au strict minimum d'une image de bonne qualité qui lui servira de signature, il est de la responsabilité de l'auteur ou du responsable de dossier de fournir à la rédaction de la revue un document Word consignait pour chacun des contenus médiatiques soumis les informations signalétiques (titre, auteur, année), matérielles (formats d'origine et numérique), et tout autre crédit ou mention applicables.

Quelques principes généraux guident la mise en place des légendes dans *Captures*. Tous les crédits d'images, toutes les informations descriptives et légales sont, règle générale, réunies d'après l'ordre d'affichage suivant :

Ligne 1 : Prénom et Nom de l'auteur de l'œuvre ou du document d'archive, Nom de l'œuvre ou du document d'archive en italiques (année de publication entre parenthèses);

Ligne 2 : Type de document (livre, dessin, peinture, vidéo, photo, etc.) et si applicable appartenance à un ensemble plus vaste;

Ligne 3 : Informations matérielles | dimensions d'origine en cm ou en minutes et secondes;

Ligne 4 : Nom de la personne qui a numérisé l'œuvre ou le document si applicable | dimensions du document numérisé en pixels;

Ligne 5 : Nom de la personne ou de l'institution à qui appartient l'œuvre ou le document;

Ligne 6 : Mention « Avec l'aimable permission de » et Nom de l'ayant droit autorisant la reproduction numérique de l'œuvre ou du document, si applicable.

Pour ce travail, nous prions les auteurs et responsables de dossier de s'inspirer des numéros passés de *Captures*. On peut notamment se reporter aux exemples présents dans cet article-ci : <http://revuecaptures.org/article-dune-publication/t%C3%A9alisme-et-t%C3%A9l%C3%A9vision>

**Notices biobibliographiques :** « [Nom de famille]\_bio »

Fournir une courte notice biobibliographique (de 75 à 100 mots) de tous les auteurs du manuscrit. Cette notice comprendra une liste de champs d'intérêt (cinq à six mots clés) décrivant adéquatement les activités de recherche de l'auteur ou des auteurs du manuscrit. On prie également l'auteur de fournir l'URL pour tout renvoi à un site web autre que *Captures* qu'on veuille proposer (page personnelle, institutionnelle ou professionnelle, page web sur site d'éditeur, etc.).

Tout auteur d'un « Contrepoint » doit fournir aussi une courte notice biographique (de 75 à 100 mots) pour l'artiste ou les artistes dont l'œuvre est présentée; y seront joints les liens web appropriés (sites d'artiste, etc.).



## Quelques consignes de rédaction

---

La plupart des directives éditoriales de *Captures* suivent les recommandations du *Chicago Manual of Style*, sauf pour les références bibliographiques (voyez les exemples insérés à la fin du présent protocole).

+ L'article doit être remis en format .doc ou .docx.

+ L'ensemble du texte doit être en Times New Roman, taille 12, à simple interligne, avec alignement justifié et alinéas. Les notes en bas de page doivent être de taille 10.

+ Le document doit avoir des marges de 2 cm en haut et en bas, et de 4,5 cm à gauche et à droite.

+ Les titres d'œuvres doivent être en italique, de même que les termes de langue étrangère (sauf les citations, voir plus bas).

## Ponctuation

+ Il n'y a pas d'espace avant le point d'exclamation, le point d'interrogation et le point-virgule. On lira : « J'aime fort; on me le rend bien! » et non « ~~J'aime fort; on me le rend bien!~~ »

+ Il faut recourir aux guillemets français (double chevrons, « »); le recours aux guillemets allemands (" ") ne s'applique que dans le cas de la mise entre guillemets au sein d'une citation déjà entre guillemets français.

+ Il faut utiliser les tirets cadratins (—) et non les traits d'union (-) pour mettre une partie d'une phrase en retrait. Il y a une espace avant et après les tirets.

## Abréviations et acronymes

+ Les abréviations doivent être limitées, le plus possible, aux notes infrapaginales. L'emploi d'abréviations pour les maisons d'édition est proscrit (ex. : écrire Presses universitaires de France, et non ~~PUF~~)

+ Quelques abréviations à utiliser (dans la bibliographie et les notes de bas de page seulement) :

chapitre : chap.

numéro : n<sup>o</sup>

page : p. / pages : p. (et non pp.)

non paginé : [n. p.]

sans lieu : [s. l.]

sans date : [s. d.]

vers ou verset : v.

volume : vol.

+ Les acronymes ne portent pas d'accent et doivent être précédés ou suivis de la raison sociale de l'organisme lors de la première occurrence (ex. : AIEQ (Association internationale des études québécoises)).

## Nombres

+ Les décennies doivent être écrites en chiffres, au complet et sans apostrophe (ex. : les années 80).

+ Les siècles doivent être écrits en chiffres romains, avec le « e » en exposant (ex. : au XX<sup>e</sup> siècle).



### Notes en bas de page

+ Les notes en bas de page sont réservées uniquement aux commentaires (sauf pour un exergue). Les appels de note figurent en exposant et suivent immédiatement le mot ou le passage auxquels ils se rapportent, avant la fermeture des guillemets et avant toute ponctuation, y compris celle à l'intérieure de la citation. Une note de bas de page ne peut être insérée dans une note de bas de page. Exemples :

Le photographe saisit le réel<sup>1</sup>; il le fixe.

On prétend souvent, à tort, que « [l]a postmodernité a mis fin à la modernité » (Buurl, 2016: 32)<sup>2</sup>.

Gryskof Buurl, à tort, affirme souvent : « La postmodernité a mis fin à la modernité<sup>2</sup>. » (2016: 32.)

L'analyse que fait Zola de la douleur est, selon Édouard Rod, « parfaite<sup>3</sup> » (Rod, 1884: 1). (L'article cité étant rédigé en italien, on trouvera à l'item 3 des notes de bas de page, entre guillemets français, la phrase entière dans sa langue d'origine, accompagnée de la mention : [Je traduis.] ou [Nous traduisons.]

### Citations

+ Tout exergue est écrit en caractères romains (12 pts), aligné à droite de la page, entre le titre de l'article et le début du texte. Le prénom et le nom de l'auteur ainsi que le titre de l'œuvre (en italique) citée doivent être inscrits directement sous l'exergue. La référence bibliographique complète, page incluse, se retrouve en note infrapaginale (l'appel est mis après la citation, et non après le titre de l'œuvre).

+ Les citations de trois lignes et moins doivent être encadrées de guillemets français (« »). Les citations de plus de trois lignes doivent être placées en retrait, sans guillemets.

+ Les citations en langue étrangères sont toujours reproduites en caractères romains; celles de moins de trois lignes sont mises entre guillemets français (« »). Sauf pour l'anglais, elles sont accompagnées d'une traduction en note infrapaginale avec le nom du traducteur ou la mention [je traduis] ou [nous traduisons].

+ Toute citation doit être accompagnée de sa référence placée dans le texte, entre parenthèses, juste après le guillemet fermant, selon le modèle « auteur, date » :

*Dans le cas d'un auteur unique :*

Dans la saga *Twilight*, on lit : « Edward's only human, Bella. He's going to react like any other boy. » (Meyer: 136.) On pourra s'interroger sur le sens d'une telle assertion.

*Dans le cas de plusieurs auteurs, seul le nom du premier auteur suffit à désigner la bonne référence :*

(Meyer: 136.)

*Dans le cas où plusieurs ouvrages du même auteur se retrouvent en bibliographie, ajouter l'année à la suite du nom de l'auteur :*

« Edward's only human, Bella », lit-on dans la saga *Twilight* (Meyer, 2007: 136).

*Lorsque plusieurs publications du même auteur parues la même année sont en bibliographie, il convient d'accoler à celle-ci une lettre signalétique permettant de distinguer l'une de l'autre :*

Stephanie Meyer écrit « Edward's only human, Bella » (2007b: 136); on n'en pense pas moins.



*Dans le cas de plusieurs références consécutives au même auteur, ou lorsque la référence est clairement et sans l'ombre d'un doute explicite dans le texte, il est possible de ne mettre que la page entre parenthèses :*

« Edward's only human, Bella. He's going to react like any other boy », comme le dit si bien Stephenie Meyer dans *New Moon* (136).

*Dans le cas d'un site Web (dépourvu de numéro de page), n'inscrire que l'auteur et l'année entre parenthèses :*

(Meyer, 2007).

*Lorsqu'un ou plusieurs de ces renseignements sont manquants, il faut les remplacer par : s. a. pour « sans auteur », s. d. pour « sans date » et n. p. pour « non paginé »*

+ Dans une citation en vers, on sépare les vers par une barre oblique (/), avec une espace avant et après la barre. Si la citation comprend trois vers consécutifs ou plus, il faut la séparer du corps du texte et l'isoler en paragraphe par un retrait à gauche de 1 cm, comme on le fait pour les citations longues ordinaires. Dans ce cas, la disposition initiale des vers sera conservée (sans barre oblique ni guillemets).

+ Placer entre crochets droits [ ] toute modification à une citation (coupure d'un mot ou d'un passage, ajout d'une information, modification d'un temps de verbe, etc.). Les coupures dans une citation (court ou long passage) doivent être indiquées par les points de suspension mis entre crochets droits [...].

+ Reproduire les fautes comprises dans le texte d'origine et les signaler par la mention [*sic*] en italique, entre crochets droits.

+ Reproduire les changements de forme de caractères (gras, italique, soulignement) que comporte une citation.

+ Toute mise en relief (par l'italique) d'un mot ou d'un passage de citation doit être signalée dans la note infrapaginale par la formule [je souligne] ou [nous soulignons] entre crochets droits, de la même manière qu'on le fait pour les mentions [je traduis] ou [nous traduisons]. Lorsque ces mises en relief sont présentes dans le texte original, elles doivent être reproduites telles quelles sans qu'on les signale.



### La bibliographie (ou médiagraphie)

La bibliographie (ou médiagraphie) doit être placée en fin de texte, selon les modèles suivants :

*Référence de livre ou essai, auteur unique :*

Meyer, Stephenie. 2007. *Eclipse*. New York : Little, Brown and Company, 640 p.

Foucault, Michel. 1966. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard, « Tel », 400 p.

*Référence de livre ou essai, auteurs multiples :*

Gervais, Bertrand et Jean-François Chassay. 2002. *Les lieux de l'imaginaire*. Montréal : Liber, 308 p.

Horvilleur, Gilles, Philippe Carcassonne, Michel Chion et Jacques Fieschi (dir.). 1988. *Dictionnaire des personnages de cinéma*. Paris : Bordas, 140 p.

*Référence de livre ou essai publié par plusieurs maisons d'éditions :*

Groom, Amelia (dir.). 2013. *Time*. Londres : Whitechapel Gallery; Cambridge (MA) : MIT Press, « Documents of Contemporary Art », 237 p.

*Chapitre de livre édité ou dirigé :*

Dominguez Leiva, Antonio. 2009. « Postface. Les paradoxes du cinéma culte, entre hétérotopie et subversion », dans Danielle Aubry et Gilles Visy (dir.), *Les Œuvres cultes. Entre la transgression et la transtextualité*. Paris : Publibook, p. 199-202.

Foucault, Michel. 1994 [1975]. « Pouvoir et corps », dans *Dits et écrits (1954-1988)*, sous la dir. de Daniel Lefebvre et François Ewald. Paris : Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », t. III, p. 754-760.

*Article de revue ou de périodique :*

Astle, Richard. 1979. « Dracula as a Totemic Monster. Lacan, Freud, Œdipus and History », *SubStance*, vol. 8, n° 4, p. 98-113.

Duve (de), Thierry. 1978. « Time Exposure and Snapshot. The Photograph as Paradox », *October*, vol. 5, été, p. 113-125.

Gunthert, André. 2009. « L'image partagée. Comment Internet a changé l'économie des images », *Études photographiques*, n° 24, novembre, p. 182-209.



*Article en ligne :*

Picard, Martin. 2006. « Machinima. Video Game As An Art Form? », *Loading. Journal of the Canadian Game Studies Association*, Canadian Games Study Association, vol. 1, n° 1, consulté le 1<sup>er</sup> mars 2016. En ligne. <http://journals.sfu.ca/loading/index.php/loading/article/viewFile/17/20>

*Site internet :*

Lopez-Menchero, Emilio. 2011. « In Balzac's mind », consulté le 12 mars 2015. En ligne. <http://www.emiliolopez-menchero.be/spip.php?article88&PHPSESSID=643e3f9d970bc2ab5eb60dfd5d24528d>

*Page web :*

ANONYME. 2012. « 1000 words about images », *Google Webmaster Central Blog*. [s. l.] : Google, 25 avril, consulté le 2 mars 2018. En ligne. <https://webmasters.googleblog.com/2012/04/1000-words-about-images.html>

*Ebook :*

King, Stephen. 2006. *Lisey's Story*. New York : Scribner, édition Kindle [ebook], 488 p.

*Epub :*

Houellebecq, Michel. 2016 [2010]. *La carte et le territoire*, présentation par Agathe Novak-Lechevalier. Paris : Flammarion [Epub].

*Un « réseau social » :*

System, Kevin. 2010-. « #foodporn », *Instagram*. En ligne.

*Auteur inconnu :*

ANONYME. 1992. « Le spectre de l'expressionnisme », *Télérama*, n° 2202 « Cinéma. Le réveil des spectres d'avant-guerre », 25 mars, p. 22.

*Traduction :*

Borges, Jorge Luis. 1982 [1960]. *L'auteur et autres textes*, traduit par Roger Caillois. Paris : Gallimard, 231 p.





### Réédition :

King, Stephen. 2016 [1989]. *The Dark Half*. New York : Scribner, édition Kindle [ebook], 484 p.

Baudelaire, Charles. 1975 [1857 pour la 1<sup>re</sup> éd.; 1861 pour la 2<sup>e</sup>]. *Les Fleurs du Mal*, dans *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, p. 1-134.

### Thèse de doctorat :

Sepulchre, Sarah. 2007. « Le Héros multiple dans les fictions télévisuelles à épisodes. Complexification du système des personnages et dilution des caractérisations ». Thèse de doctorat aux Facultés des Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication, Université catholique de Louvain, 364 f.

### Photographie :

Carjat, Étienne. 1861-1862. *Baudelaire*, photographie, 23 x 18 cm. Paris : Bibliothèque historique de la ville de Paris.

Després, Elaine. 2016. *Supermarchés*. Montréal, série de 10 photos numériques couleur converties en noir et blanc, inédites.

### Entretien non publié (entretien en personne, conversation par courriel, etc.) :

Roubaud, Jacques. 2013. Entretien non publié, propos recueillis par Mathilde Labbé.

### Entretien publié :

Nectoux, Jean-Michel. 2008. « Un projet de ballet », entretien avec Henri Dutilleux, dans Henri Dutilleux, *Tout un monde lointain et Trois strophes sur le nom de Sacher*, et André Caplet, *Épiphanie*, CD. Paris : Aeon, 2 min 15 s.

### Télé série :

Podz (pseudonyme de Daniel Grou). 2013. *19-2. Saison 2*, produit par Sophie Pellerin. Montréal : Productions 19-2 Inc., DVD, 3 disques.

### Une exposition (exemple issu d'un article rédigé en anglais) :

Fontcuberta, Joan, curator. 2015. *Virtually There. Andreas Rutkauskas*, Le Mois de la Photo à Montréal, Biennale 2015, la Maison de la culture Frontenac, September 2 to October 11.



*Film cité dans l'article :*

Jonze, Spike. 2002. *Adaptation*. États-Unis : Columbia Pictures, DVD, 114 min.

Demy, Jacques (parolier) et Michel Legrand (compositeur). 2014 [1970]. « Recette pour un cake d'amour », *Peau d'âne*, version restaurée, réal. par Jacques Demy, prod. par Mag Bodard. France : Marianne Productions; Parc Film, DVD, 89 min.

*Vidéo sur Youtube :*

Pasolini, Pier Paolo. 1963. *La Ricotta*, 3e de 4 sketches composant le film *Ro.Go.Pa.G.*, réalisé par Roberto Rossellini, Jean-Luc Godard, Pier Paolo Pasolini et Ugo Gregoretti. France et Italie : Tartan Video, VHS, 111 min. Accessible sur YouTube.

*Une performance :*

Kim, Miru. 2010b. *The Mud Bath for Thick Skin*, performance présentée lors de la Biennale de Łódź, Pologne, 11 septembre, 6 heures. En ligne. <https://vimeo.com/19771389>

*Une installation :*

Doyon/Demers (Hélène Doyon et Jean-Pierre Demers). 2012. *Prenez et mangez*, installation présentée dans le cadre d'ORANGE, l'événement d'art actuel de Saint-Hyacinthe, 4e édition sous le thème Les Mangeurs, en collab. avec Expression, Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe, La Ressourcerie, Canada, 15 septembre au 28 octobre.

*Un catalogue d'exposition (exemple issu d'un article rédigé en anglais) :*

Bratishenko, Lev et Mirko Zardini (dir.). 2016. *Le temps presse. Une contre-histoire environnementale du Canada moderne*, catalogue de l'exposition organisée et présentée au CCA du 16 novembre 2016 au 9 avril 2017. Montréal : CCA; Heijningen (Pays-Bas) : Jap Sam Books, 364 p.

*Un article sur Wikipédia :*

ANONYME. 2016. « Alison Knowles », *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, consulté le 21 mai 2016. En ligne. [https://en.wikipedia.org/wiki/Alison\\_Knowles](https://en.wikipedia.org/wiki/Alison_Knowles)

*Noms composés :*

Cormenin (de), Louis. 1989 [1852]. « À propos de Égypte, Nubie, Palestine et Syrie, de Maxime Du Camp », dans André Rouillé (dir.), *La photographie en France*. Paris : Macula, p. 124.

Triggs, Stanley G. 2000. "Notman, William", *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12. Toronto: University of Toronto; Quebec: Université Laval.